

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
 GROUPE SERVICES PORTUAIRES
ENTREPRISE PORTUAIRE DE ANNABA
 MÔLE CIGOGNE, QUAI NORD BP 1232 ANNABA 23000 ALGERIE

NIF : 000323036357324

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°02 / D.DEV / D.G / E.P.AN / 2021

I. OBJET:

L'Entreprise Portuaire de Annaba, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
 « LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉPARATION DU PONT DE LA PÉNÉTRANTE SUD DU PORT DE ANNABA »

II. CONSISTANCE DES TRAVAUX:

1. Installation et repli du chantier.
2. Etude d'exécution de la solution de réparation.
3. Sablage général de toutes les parties de l'ouvrage.
4. Travaux de mise à nu des semelles des fondations et des parties des voiles de l'ouvrage remblayées.
5. Travaux de renforcement des voiles:
 - 5.1. Travaux de démolition des bétons dégradés et de rétablissement des barres d'acier dégradés des voiles.
 - 5.2. Traitement des fissures apparentes y compris toutes sujétions de bonne exécution.
 - 5.3. Travaux de renforcement par chemisage des voiles existant par le matériau béton armé, comprenant:
 - Fourniture et confection du ferrailage, scellement des armatures dans l'ancien béton des voiles par percage des trous, nettoyage des orifices et utilisation de la résine d'ancrage, y compris toutes sujétions de bonne exécution.
 - Fourniture et pose des gargouilles avec gaine en PVC diam 80 mm.
 - Fourniture et mise en place du béton des voiles par un moyen approprié y compris toutes sujétions de coffrage, échafaudage et bonne exécution.
6. Travaux de réparation de la dalle:
 - 6.1. Travaux de démolition des bétons dégradés et de rétablissement des barres d'acier dégradés de la dalle.
 - 6.2. Traitement des fissures apparentes dans la dalle y compris toutes sujétions de bonne exécution.
7. Fourniture et pose des gargouilles avec gaine en PVC diam 80 mm.
8. Remblaiement pour les semelles mises à nu.

III. ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

Les soumissionnaires souhaitant participer au présent appel d'offres doivent remplir les conditions d'éligibilité suivantes:

- a. Avoir un certificat de qualification et de classification professionnelles valide en Travaux Publics (activité principale) classée à la catégorie six (06) ou plus et porte les codes 345-4211 et/ou 342-4212.
- b. Avoir réalisé durant les dix (10) dernières années au moins un (01) projet de construction ou de réparation ou d'entretien d'un ouvrage d'art. (ne seront considérés que les attestations de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage public).
- c. Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen supérieur ou égal à 30 000 000,00 DA durant les trois (03) dernières années (2020, 2019 et 2018).

Important:

Si l'une des trois conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre du soumissionnaire sera rejetée systématiquement.
 -Les soumissionnaires ne sont pas autorisés à participer dans le cadre du présent appel d'offres sous la forme d'un groupement d'entreprises.

IV. RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES:

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

ENTREPRISE PORTUAIRE DE ANNABA
 DIRECTION DE DEVELOPPEMENT
 MÔLE CIGOGNE, QUAI NORD
 BP 1232 ANNABA - ALGERIE

Les soumissionnaires devront présenter lors du retrait du cahier des charges, un avis de virement d'un montant de dix mille dinars algériens (10.000,00 DA) délivré de la caisse de la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'Entreprise Portuaire de Annaba.
 Le cahier des charges ne sera remis qu'aux seuls représentants dûment mandatés par les soumissionnaires souhaitant participer à cet appel d'offres.

V. PRÉSENTATION DES OFFRES:

Les offres doivent être préparées et présentées conformément aux instructions aux soumissionnaires notamment les articles 13 et 18.

L'offre du soumissionnaire doit comporter une offre technique et une offre financière qui sont insérées dans des enveloppes intérieures séparées fermées et cachetées, chacune indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention selon le cas « offre technique » ou « offre financière » et doit comporter la dénomination et l'adresse sociale du soumissionnaire.

Ces deux (02) enveloppes intérieures sont mises dans une 3^{ème} enveloppe extérieure qui sera fermée, anonyme et devra comporter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
 N°02 / D.DEV / D.G / E.P.AN / 2021
 pour
 LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉPARATION DU PONT DE LA PÉNÉTRANTE SUD
 DU PORT DE ANNABA

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

VI. DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES – LIEU DE DÉPÔT – OUVERTURE DE PLUS:

Le délai de préparation des offres est de SOIXANTE (60) JOURS, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur la presse ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H00 heure locale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau du Secrétariat Général de l'Entreprise Portuaire de Annaba sis môle cigogne, quai nord / port de Annaba.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de la date limite de dépôt des offres à 14h00 heure locale, au niveau du siège de la Direction Générale de l'Entreprise Portuaire de Annaba en séance publique et en présence des soumissionnaires préalablement informés dans l'avis d'appel d'offre.

VII. DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES:

La période de validité des offres est équivalente à la période de préparation des offres accordée aux soumissionnaires augmentée de (03) trois mois.